

Communiqué de presse

Des Conseils communaux de Billens-Hennens, Romont, Siviriez et Ursy

À la suite de la décision de Groupe E / Greenwatt SA de renoncer à poursuivre les études et démarches relatives à l'implantation de parcs éoliens dans le canton de Fribourg, les communes concernées par l'éventuel parc éolien dit « Côte du Glaney », soit Billens-Hennens, Romont, Siviriez et Ursy, se sont rencontrées afin d'examiner le futur.

Il apparaît qu'aucune de ces communes n'envisage la perspective d'entamer des réflexions durant la législature qui commence (2021 – 2026) quant à l'implantation d'éoliennes sur son territoire. En effet, des derniers développements de ce sujet hautement sensible, il est dit maintenant que l'initiative de planifier le développement éolien dans le canton de Fribourg reviendrait aux communes. Or les communes de Billens-Hennens, Romont, Siviriez et Ursy estiment toutes qu'elles ont chacune d'autres projets prioritaires à étudier, initier ou réaliser ces prochaines années. Cela n'empêchera pas ces communes de se préoccuper et d'apporter des réponses, dans la mesure de leurs moyens, aux problèmes climatiques qu'elles prennent très au sérieux.

Dans le même ordre d'idée, les exécutifs de nos communes choisissent aussi de ne pas procéder en l'état à une consultation de leur population sur le thème éolien. Une telle consultation n'aurait de sens que si elle porte sur un projet aux contours bien définis, tant sur la situation des éoliennes, leur grandeur et puissance, leur impact sur l'environnement proche, pour ne citer que quelques aspects.

Pour le reste, les habitantes et habitants de nos communes continueront d'être informés selon les canaux ordinaires.

Le 17 juin 2021

Les Conseils communaux de Billens-Hennens, Romont, Siviriez et Ursy

Pour toute question :

- Florian Dubail, Billens-Hennens (079 239 21 72)
- Jean-Claude Cornu, Romont (079 888 12 16)
- René Gobet, Siviriez (079 687 66 72)
- Philippe Dubey, Ursy (079 205 13 81)